

« Manager à Toute Épreuve » : une formation sur mesure unique en région PACA

Cette formation diplômante (Bac + 5) permet aux managers d'équipes et aux dirigeants de développer leurs connaissances aux techniques essentielles du management et du leadership. Sa force : former ces cadres à raison d'une demi-journée par mois sur un an et les suivre tous les mois afin de garantir l'appropriation des techniques. Un accompagnement unique en son genre développé par Access TO Performance.

Sécialisé dans le management, le leadership et le coaching, Access TO Performance est plus un partenaire-formateur qu'un simple organisme de formation. Un partenaire qui s'engage vis-à-vis du stagiaire et du dirigeant et met tout en œuvre pour garantir à la fois un résultat auprès du stagiaire et un véritable retour sur investissement pour l'entreprise. Ici, on ne forme pas pour former, mais pour transmettre, répondre à un besoin et surtout optimiser l'appropriation.

Mise en place depuis 6 ans sur toute la région PACA, la formation « Manager à Toute Épreuve », certifiée par CRESTCOM International, est plébiscitée par de plus en plus d'entreprises, des TPE aux multinationales.

12 MOIS POUR SE FORMER ET VÉRIFIER L'ACQUISITION MOIS PAR MOIS

Cette approche différente permet un apprentissage progressif de 10 compétences clés [lire l'encadré] mais aussi, grâce au suivi individualisé mensuel de chaque stagiaire dans son environnement, d'optimiser l'assimilation des compétences durablement et de valider leur restitution au sein de l'entreprise. À cela s'ajoute un



« Manager à Toute Épreuve » : 10 compétences fondamentales liées au management et au leadership

1. La capacité à motiver
2. L'art de communiquer
3. Un sens aigu du client
4. L'aptitude à planifier et à fixer des objectifs
5. Savoir gérer la performance
6. Attirer, recruter et conserver les bons collaborateurs
7. Développer les employés
8. Gérer le stress
9. Négocier avec talent
10. Innover

Une formation prise en charge par les OCPA via la période de professionnalisation, FSE...

suivi trimestriel en entreprise avec le dirigeant et le stagiaire, afin de mesurer l'efficacité de la formation en fonction des objectifs déterminés en amont et d'effectuer, ainsi, un véritable suivi du retour sur investissement. □

Access TO Performance
19, rue de la Soulane - 06250 Mougins
04 93 64 14 68
pascal.tremblay@accesstoperformance.com
www.accesstoperformance.com



Pascal Tremblay,
dirigeant d'Access
TO Performance.

Avec Actoria, la transmission d'entreprises sécurisée

Transmettre son entreprise. L'un des défis des entrepreneurs. Dans la région, le cabinet Actoria s'est forgé une solide réputation. Entretien avec **André Didelot**, directeur associé.



Pouvez-vous nous présenter le cabinet Actoria ?

André Didelot : Actoria est une société internationale de conseil en cession et transmission d'entreprises. Nous intervenons principalement dans l'accompagnement de sociétés de 10 à 500 salariés, sur l'ensemble des secteurs d'activité : services, industrie, négoce et distribution, etc. À ce titre, notre portefeuille de 6 500 repreneurs et investisseurs permanents nous permet d'offrir des solutions efficaces aux chefs d'entreprise.

De quelle manière Actoria est-il présent dans notre région ?

→ Notre cabinet accompagne des entrepreneurs de la région PACA et de Monaco depuis plus de 10 ans, et l'ouverture de notre 1^{er} bureau en PACA date de 2011. Nous constatons depuis l'année dernière une nette reprise des transactions d'entreprises. Sur la seule région PACA-Est (Côte d'Azur, Alpes du Sud), nous avons réalisé au cours des 6 derniers mois plusieurs opérations, parmi lesquelles la vente d'une société d'ingénierie informatique et la cession d'un bureau d'études géotechnique.

Quels sont précisément les enjeux de la transmission et de la reprise d'entreprises en région ?

→ Cette question concerne environ 60 000 sociétés en

France, dont près de 2 000 ayant un chiffre d'affaires supérieur à 1 million d'euros. Cette question va s'amplifier et, pour notre seule région, on estime que 20 000 des 400 000 entreprises seront confrontées à ce sujet au cours des 10 prochaines années.

Y a-t-il des évolutions législatives ou fiscales auxquelles un repreneur ou un cédant doivent être attentifs ?

→ Si la fiscalité a beaucoup évolué, notamment en matière de taxation des plus-values, il existe quelques dispositifs d'exonération. Sur le volet social, la récente loi sur l'économie sociale et solidaire va générer des contraintes nouvelles en termes d'information des salariés. D'où l'intérêt pour un dirigeant de PME d'être conseillé et accompagné par un cabinet habilité et spécialisé lors de la transmission de son entreprise. □

Actoria International
37, boulevard Dubouchage
06000 Nice - 04 93 13 33 47
www.actoria.fr

